



VILLE DE DUGNY
SEINE-SAINT-DENIS
PARIS TERRES D'ENVOL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE PUBLIQUE

JEUDI 29 JUIN 2023 A 19H00

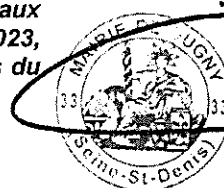
Salle Henri Salvador

(Parvis Edith Piaf – Avenue Ambroise Croizat – 93440 Dugny)

Désignation du secrétaire de séance	
Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal	
Approbation du procès-verbal de la séance du 06 avril 2023	
<u>ORDRE DU JOUR</u>	
<u>Point n°1</u>	Adhésion de la commune de Bures-sur-Yves au SIGEIF pour la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz
<u>Point n°2</u>	Modification des délégations de pouvoirs du Conseil Municipal consenties au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
<u>Point n°3</u>	Renouvellement d'adhésion à la mission de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) du CIG petite couronne
<u>Point n°4</u>	Modification du tableau des emplois de la Ville
<u>Point n°5</u>	Désaffectation, déclassement du domaine public communal, classement dans le domaine privé communal d'une portion de la route de Bonneuil à Dugny
<u>Point n°6</u>	Révision des tarifs des prestations culturelles – Année 2023-2024
<u>Point n°7</u>	Soutien financier au titre du projet d'action éducative
<u>Point n°8</u>	Dénomination école primaire : Ecole Lucie Aubrac
<u>Point n°9</u>	Attribution de subventions à des associations dans le cadre du dispositif du FIA au titre de l'année 2023
<u>Point n°10</u>	Rectificative d'une erreur matérielle portant sur la délibération n°DEL.2023.013 Programmation « Contrat de Ville » - Année 2023

<u>Point n°11</u>	Acquisition d'action auprès de la Société Publique Locale (SPL) Séquano Grand Paris
<u>Point n°12</u>	Dotation de solidarité urbaine et cohésion sociale (DSU-CS) – Rapport 2022
<u>Point n°13</u>	Fonds de solidarité des communes de la Région Ile-de-France – Rapport 2022
<u>Point n°14</u>	Présentation du compte de gestion et du compte administratif 2022, et l'affectation des résultats de clôture de l'année 2022 du budget principal de la Commune
<u>Point n°15</u>	Budget supplémentaire - Exercice 2023

Le présent ordre du jour est affiché sur les panneaux habituels d'affichage de la Ville en date du 23 juin 2023, date de transmission des convocations aux membres du Conseil municipal.



Le Maire,

Quentin GESELL